

Tom Pouce



Relais Petite Enfance
17, rue du Stade
25800 VALDAHON
Tél. 03 81 26 00 92
Port. 06 82 35 63 10

E-mail : m.kuhn@portes-haut-doubs.fr



Avril Mai Juin 2018

Édito

Bonjour à toutes et à tous,

Après un hiver difficile, beaucoup de variations de température, de la neige, de la pluie et du froid, nous voici arrivés dans une période plus agréable avec le printemps qui nous apportera, nous l'espérons, soleil et douceur.

Le dossier de ce numéro est consacré à la formation continue pour les assistantes maternelles. Vous y trouverez toutes les informations sur ce sujet. D'après certains témoignages d'assistantes maternelles, qui y ont déjà participé, cela paraît très enrichissant pour la profession. Le Relais propose très souvent cette formation sur le temps du samedi. Cela convient parfois mais pas toujours ; c'est pourquoi, cette année sera consacrée à la mise en place d'une réflexion sur l'organisation de formations pendant la semaine. N'hésitez pas à nous rejoindre autour de cette réflexion. Nous avons souhaité vous informer, dans ce journal, d'un service qu'il nous paraît important de faire connaître aux parents et aux professionnels de la petite enfance, à savoir, le Service Oreille de l'Association Antenne Petite Enfance de Franche-Comté. Vous découvrirez qu'il peut vous apporter un soutien dans certains cas.

Vous trouverez également un article sur des séances d'information gratuites « Parents après la séparation » mises en place par la CAF avec différents partenaires.

Le Relais soutient le projet « le Kamishibai à l'Hôpital », vous trouverez tous les détails dans ce journal. Nous vous informons que nous avons un point récolte pour les stylos. N'hésitez pas à nous les apporter ou à vous rendre le 27 mai à Étalans pour y découvrir l'univers du Kamishibai.

La rubrique info pratique de ce numéro vous renseigne sur la hausse de l'indemnité d'entretien. Dans la partie ludique de ce journal, vous trouverez en atelier créatif, des réalisations à faire avec les enfants, pour fêter les Mamans et les Papas. Une recette printanière vous est proposée pour faire de jolies petites coccinelles à déguster.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.



Bien amicalement,

Martine Kuhn, Responsable du Relais Petite Enfance.

HORAIRES



VALDAHON		Mairie d'ORCHAMPS-VENNES ou PIERREFONTAINE-les-VARANS
Sans rendez-vous	Sur rendez-vous	Sur rendez-vous uniquement
Mardi 14h - 17h Jeudi 9h - 11h30	Lundi 16h - 19h Vendredi 9h - 11h	Mardi 9h30 - 11h Jeudi 14h30 - 17h30

DANS CE NUMÉRO

page 1

LES ANIMATIONS

pages 2 - 3

DOSSIER

- Formation continue
- Service Oreille de l'association Antenne Petite Enfance de Franche-Comté
- Séance d'information CAF « Parents après la séparation »
- Le Kamishibai à l'hôpital

INFOS PRATIQUES

Augmentation indemnité entretien

page 4

RECETTE

Coccinelles apéritives

ACTIVITÉS

- Pense-bête pour papa
- Pot de fleur avec une main pour maman



Fermetures du Relais 2018

- Les 23, 24 et 25 avril.
- Semaine du 7 au 11 mai.



ANIMATIONS

ANIMATIONS EN JOURNÉE

Renseignements et inscriptions :

17 rue du Stade
25800 VALDAHON - 03 81 26 00 92
ou e.laligant@portes-haut-doubs.fr
(voir planning joint à ce journal).



• Soirée « Création »

Intervenante : Adélaïde Racca, graphiste
Thème : *Création d'un leporello (livre accordéon) sur le thème des jardins suspendus*.

Les MARDIS 3 AVRIL et 29 MAI, de 20h à 22h, au RPE.

• Repas convivial pour les assistantes maternelles le VENDREDI 22 JUIN à 20h au bâtiment de la Communauté de Communes, 7 rue Denis Papin à Valdahon.

ANIMATIONS EN SOIRÉE

• Conférence

Intervenante : Stéphanie DUHOUX, psychopaticienne, adulte enfant, formatrice en management émotionnel et relationnel.

Thème : *Comment gérer les conflits avec la parentalité positive ?*

le JEUDI 14 JUIN à 20h30 au bâtiment de la Communauté de Communes en partenariat avec les Multi-Accueil de Valdahon « Trottinette » et « les P'tits bouts d'cuir ».



Pour toute participation, inscription obligatoire au Relais Petite Enfance
03 81 26 00 92 / 07 86 16 36 98.



JOURNAL GRATUIT DISPONIBLE DANS LES POINTS DE DÉPÔT SUIVANTS :

Relais Petite Enfance / Multi-accueil Trottinette / Multi-accueil Les P'tits bouts d'cuir / Multi-accueil Orchamps-Vennes / Multi-accueil Avoudrey / Micro-Crèche La Sommette / Micro-Crèche Vercel / Halte-garderie Vernierfontaine / Bibliothèque municipale Valdahon / Bibliothèque municipale Orchamps-Vennes / Bibliothèque municipale Pierrefontaine-les-Varans / Médiathèque municipale Bouclans / Ludothèque / C.M.S.Valdahon / Maison de Services au Public Valdahon / B.E.S.H. / 13e Régiment du Génie / Sur le site de valdahon.com / Mairies du Pays des Portes du Haut-Doubs.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Depuis janvier 2015, le Compte Personnel de Formation CPF remplace le Droit Individuel à la Formation (DIF). Les heures acquises et non utilisées du DIF sont inscrites sur le CPF et seront utilisables jusqu'au 31 décembre 2020. Passée cette date, les heures DIF seront perdues.

Si vous êtes assistante maternelle, vos heures de DIF sont reportées automatiquement dans votre compte personnel de formation. Vous pouvez les consulter (ou le vérifier) dans votre espace sécurisé.**

Les points de CPF sont constitués du reliquat des points DIF + 24h de CPF par an les 5 premières années puis 12h par an les 3 années suivantes avec un maximum de 150h.

2 DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES :

Partir avec le Plan de Formation :

- Accord d'un employeur
- Sur et hors temps de travail
- Thèmes définis dans le catalogue
- Lieux de formation au plus près des AM
- Rémunération maintenue ou allocation de formation
- Prise en charge des frais annexes (repas et km)
- Effectif minimum égal à 6 personnes

Partir avec le Compte Personnel Formation

- Utilisable uniquement pour participer à des formations diplômantes
- Fonctionnement identique à celui du DIF
- Les heures consommées se déduisent du compte
- Formation sur le temps de travail avec accord de(s) employeur(s) et rémunération + frais annexes (FA)
- Formation hors temps de travail possible, sans informer l'employeur, avec possibilité de rémunération et de frais annexes
- Choisir sa formation sur le site et obtenir le bon de commande
- Titre de niveau V

Quelles formations :

- Accueillir un enfant et communiquer
- S'occuper d'enfants porteurs de handicap
- Organiser les activités d'éveil
- Assurer la sécurité
- Prévenir les situations difficiles
- Gérer son activité professionnelle
- Accompagnement VAE
- Permis de conduire

Quelles formations :

7 blocs de compétences

- Gestion de son activité multi employeurs
- Accompagnement de l'enfant de plus de 3 ans dans la vie quotidienne
- Hygiène, nutrition et développement de l'enfant de moins de 3 ans
- Réponse aux besoins de l'enfant dans son environnement
- Relation et communication efficace
- Organisation de l'espace professionnel
- Développement et autonomie de l'enfant de plus de 3 ans



TÉMOIGNAGES :

Christine, Evelyne et Anne, Assistantes maternelles du Plateau : Pourquoi la formation ?

Nous suivons chaque année des formations afin d'évoluer dans notre métier.

Elles nous apportent un enrichissement professionnel et personnel indispensables afin de favoriser l'éveil de l'enfant.

Elles nous aident aussi à réagir face à des situations parfois difficiles tout en échangeant nos enseignements, nos compétences, les leçons que l'on peut en tirer, la façon de gérer les conflits...

Elles nous ouvrent à d'autres univers tels que le langage des signes, la musique, les contes, l'éveil sportif...

Alors bonne formation !!!!

Madame Gogo Stéphanie, Parent du RAM de Larivière :

« Les différentes formations suivies par mon assistante maternelle ont toujours été de son initiative, je ne les ai jamais refusées, bien au contraire, pour moi la volonté de sa part à vouloir se former est gage de sérieux, de qualité, de motivation, d'ouverture d'esprit.

Les formations suivies étaient totalement prises en charge par l'OPCA, je n'ai donc rien eu à déboursier. Et elles n'ont en rien perturbé la garde de mes enfants celles-ci s'étant déroulées des samedis matin ou pendant les vacances scolaires. »

** Pour créer votre compte personnel de formation, connectez-vous sur le site : www.moncompteformation.gouv.fr

SÉANCES D'INFORMATION GRATUITES « PARENTS APRÈS LA SÉPARATION »

À compter du mois de mai, la CAF organise, en partenariat avec la MSA, le CIDFF, les associations LA MARELLE et PUZZLE, des séances collectives à destination des familles en instance de séparation.

• Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de séances d'information et d'échange visant à aider les familles à préserver les enfants des conflits liés à la séparation et de contribuer à la construction d'une nouvelle organisation familiale, garante de l'intérêt de l'enfant.

Quatre axes seront abordés :

1. Les impacts psycho-sociaux de la séparation ;
2. Les impacts juridiques de la séparation ;
3. La communication entre parents et parents/enfants ;
4. Les ressources locales à la disposition des parents.

• Pour Qui ?

Toute famille qui s'est séparée ou qui se séparerait. Chaque séance d'information est animée par 3 professionnels : un juriste, un médiateur familial et un travailleur social de la CAF.

• Calendrier des séances

à MONTBELIARD, CAF du Doubs, 3 rue Léon Blum
25200 Montbéliard, salle 003

Mardi 5 juin 2018 13h45 - 15h45

Mardi 16 octobre 2018 13h45 - 15h45

à BESANCON, Association LA MARELLE, 17 rue de la Grette
25000 Besançon

Mardi 12 juin 2018 13h45 - 15h45

Mardi 9 octobre 2018 13h45 - 15h45

à PONTARLIER, Théâtre Bernard Blier (salle 4)

Place des Bernardines, 25300 Pontarlier

Mardi 26 juin 2018 13h45 - 15h45

Mardi 9 octobre 2018 13h45 - 15h45

• Comment ?

Les familles sont invitées à s'inscrire auprès du secrétariat par mail familles.cafdoubs@caf.fr ou par téléphone au 03 81 47 57 31





LE SERVICE OREILLE

de l'Association Antenne Petite Enfance de Franche-Comté

Dans ce journal, nous allons nous arrêter sur un service qu'il nous paraît important de faire connaître aux parents et aux professionnels de la petite enfance.

Le service oreille est :

- **Un service d'écoute et de soutien psychologique :**

Après des enfants, les parents et les professionnels sont amenés à se questionner : sur leur pratique éducative, sur le comportement d'un enfant....

Deux psychologues-cliniciennes proposent gratuitement aux parents, aux familles, aux professionnel(le)s de l'Enfance et à toute personne intéressée un lieu pour parler, partager et rechercher ensemble une solution adaptée à des problèmes personnels ou professionnels.

Ce peut être une écoute téléphonique ou un entretien sur rendez-vous, à l'Antenne Petite Enfance.

- **Des actions collectives :**

Au sein des Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), en menant des groupes de paroles de parents

- **Des exposés-débats :**

Dans toute la région, l'équipe du service oreille propose des exposés-débats sur le thème de l'enfance, de l'adolescence et de la famille.

Sur notre territoire, nous les faisons régulièrement intervenir lors des conférences organisées en partenariat avec les structures Multi-Accueil.

- **De la formation professionnelle :**

L'Antenne Petite Enfance réalise des formations à l'attention des professionnel(le)s de la petite enfance, soit sur leur demande, soit dans le cadre d'organismes de formation (CNFPT, IRTS, Familles Rurales, etc...)

- **Un centre de documentation :**

Situé dans les locaux de l'Antenne Petite Enfance de Franche-Comté, ce centre dispose d'un fonds documentaire spécifique important sur le thème de la petite enfance. Les divers documents (livres, périodiques, DVD, etc...) peuvent être consultés sur place.



Pour contacter le service oreille :

03 81 53 36 78 - service.oreille@notcourrier.com

Association Antenne Petite Enfance de Franche-Comté

12 rue de la famille - 25000 Besançon



SOUTENEZ LE PROJET LE KAMISHIBAÏ À L'HÔPITAL

Le kamishibaï est un théâtre de conte en images.

Dans le contexte de l'hôpital, le kamishibaï est tout à fait adapté. Il s'agit de récits très courts et illustrés qui s'adressent à un public fatigué. Chaque personne peut ainsi s'appuyer sur le conte, les dessins ou la musique en fonction de sa situation.

Après chaque temps de conte, l'équipe de la Bibliothèque de l'Hôpital offre au patient, enfant ou adulte, une pochette « Le kamishibaï, un théâtre magique ». Cette pochette est très importante car elle contient le nécessaire pour créer sa propre histoire kamishibaï : un mini-butai (théâtre de bois) créé spécialement pour le projet, des mini-planches vierges, des crayons de couleurs, un crayon de papier et sa gomme, du brouillon et des fiches conseils pour réaliser son histoire et la conter, réaliser son butai en format ancestral et enfin une fiche d'éditeurs de kamishibaï.

Cette pochette est indissociable du temps de conte : elle prolonge pour le patient ce temps de parenthèse dans son hospitalisation et le rend acteur du projet.

Et il emporte avec lui lors de son retour à la maison une découverte à partager avec sa famille.

La pochette a un coût. Pour soutenir le projet gardez vos stylos usagés. 1 stylo = 1 ct reversé par Trivial compost qui soutient le projet. Les stylos sont transformés en mobilier extérieur.

Rapportez votre collecte le DIMANCHE 27 MAI dès 14h à la salle des fêtes d'Etalans.

Ce sera une journée consacrée à la récolte de vos collectes avec la présence de Mary, responsable de la bibliothèque du CHRU de Besançon et des bénévoles.

Ils repartiront avec tous les stylos récoltés.

Votre Relais Petite Enfance met en place une collecte, apportez vos stylos.

Gwladys, artiste et formatrice kamishibaï, a impulsé le projet. Si vous souhaitez plus d'informations et mettre vous-même une collecte en place, rdv sur www.gwladys-papillon.com.

INFO PRATIQUE

INDEMNITÉ D'ENTRETIEN

Que disent les textes :

- **La convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur**

Article 8 et annexe n°1 :

(...) Elle ne peut être inférieure au montant défini par accord paritaire du 1er Juillet 2004.

Les partenaires sociaux fixent le montant minimum de l'indemnité d'entretien à :

2,65 € par journée d'accueil.

- **Le décret 2006-627 du 29 mai 2006**

(...) Le montant de l'indemnité d'entretien ne peut être inférieur à **85 % du minimum garanti** mentionné à l'article L.141-8 par enfant et pour une journée de neuf heures.

Ce montant est calculé en fonction de la durée effective d'accueil quotidien. Soit :

3.56€ (minimum garanti) x 85 % = 3.03 € applicables à compter du 1er janvier 2018.



Erratum concernant l'augmentation du SMIC : Brut : 9.88€ - Net : 7.61€

Minimum pour les assistantes maternelles : Brut 2.78€ - Net : 2.14€

Activités manuelles

Pense-bête pour papa

Matériel :

- Bâtonnets en bois
- Gommettes
- Bloc-notes
- Aimants pour frigo
- Peintures
- Colle
- Carton



Préparation :

1. Commencer par peindre les bâtonnets en bois de la couleur de votre choix.
2. Assembler en forme de barrière les bâtonnets peints.
3. Prendre un bout de carton, tracer un cœur, le découper puis le peindre.
4. Coller au milieu de la barrière un bloc-notes et sur le coin du haut, coller le cœur (si vous voulez, vous pouvez aussi coller des aimants au dos pour le mettre sur le frigo).
5. Et pour finir coller des gommettes pour la décoration.

Pot de fleur avec une main pour maman

Matériel :

- Carton pour faire le pot
- Peintures
- Gommettes
- Feuilles blanches
- Colle
- Papier Canson



Préparation :

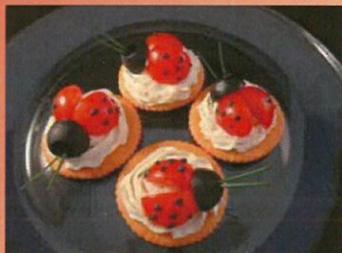
1. Commencer par découper un morceau de Canson pour support et poser une feuille blanche dessus.
2. Découper un bout de carton en forme de pot de fleur, le peindre ensuite et le coller sur la feuille.
3. La base de la plante peut être réalisée à partir de la main d'un enfant soit en peinture, soit en collage.
4. Pour faire les pétales de la fleur, les faire en peinture ou prendre des gommettes de la forme de votre choix et les coller.

Recette

Petites Coccinelles

Ingrédients :

- Sablés apéritifs ou petites tartelettes
- Tomates cerises
- Grosses olives dénoyautées
- Brins de ciboulette
- Fromage frais à tartiner
- Câpres



Préparation :

1. Prendre un sablé ou un fond de tartelette et le tartiner de fromage frais (pour une meilleure présentation prendre une poche à douille).
2. Prendre ensuite une tomate cerise et la couper en deux, puis déposer les deux morceaux sur le fromage frais de manière à représenter les ailes de la coccinelle : les deux moitiés de tomate doivent se toucher d'un côté mais être séparées de l'autre.
3. Prendre une olive, la couper en deux dans la largeur et déposer l'une des moitiés au bout des ailes, du côté où les ailes se rejoignent, de manière à représenter la tête de la coccinelle.
4. Pour finir planter deux bouts de ciboulette dans la tête (le trou de l'olive) pour faire les antennes. Pour les points noirs sur les ailes, fixer les câpres avec un petit peu de fromage pour faire office de « colle ».

Bon appétit !

Conférence



Organisée par le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs et les structures Multi-Accueil de Valdahon « Trottinette » et « les P'tits bouts d'cuir ».
Contacts : 03 81 26 00 92 / 06 82 35 63 10

« Comment gérer les conflits avec la parentalité positive »

JEUDI 14 JUIN 2018 à 20h30

Salle de la communauté de communes, 7 rue Denis Papin à Valdahon

Animée par Stéphanie DUHOUX, psycho praticienne, adulte enfant, formatrice en management émotionnel et relationnel.

Après 7 ans de formation avec Isabelle Filliozat, elle appuie son travail sur les outils de l'approche empathique et théorie de l'attachement, les neurosciences affectives et la parentalité positive. Avec l'association européenne de la parentalité positive, elle anime, auprès des professionnels et des familles, des Ateliers Filliozat, conférences et séminaires d'intelligences émotionnelles.

Association Européenne Parentalité Positive

Assistantes maternelles, votre situation change, pensez à informer le Relais

Coupon à retourner au Relais Petite Enfance - 17, rue du Stade - 25800 VALDAHON

Nom Prénom Rue

Code postal Commune Tél.

- Je déménage : nouvelle adresse :
- Je suis disponible pour enfant(s). Âge(s) :
- Je suspends mon agrément Je ne suis plus disponible

Parents, si vous souhaitez recevoir le journal du Relais « Tom Pouce » à chaque parution à votre domicile pendant l'année, il suffit d'adresser ou d'apporter au Relais Petite Enfance 4 enveloppes format 22.8x16cm timbrées et libellées à votre adresse. Si vous souhaitez le recevoir par mail, il suffit de me communiquer votre adresse.